

Diversification agricole : agriculture et énergie

Quelques points clés à retenir

I. Introduction : la problématique énergétique

La problématique énergétique nous oblige à revoir notre mode de fonctionnement par une utilisation rationnelle de l'énergie mais aussi par un recours aux énergies renouvelables. L'agriculture ne peut éluder cette question et cela, pour deux raisons principales : d'une part car le secteur agricole est un important consommateur d'énergie et, d'autre part, parce que la production d'énergie pourrait passer, dans un avenir plus ou moins proche, du statut de production de diversification à celui de production incontournable. Les questions à ce sujet sont nombreuses, il est donc intéressant de faire le point pour certaines possibilités.

II. Le photovoltaïque

L'énergie du soleil est une énergie renouvelable de référence qui peut être valorisée par les systèmes photovoltaïques capables de transformer l'énergie lumineuse en électricité. Les surfaces (notamment des superficies de toiture) importantes gérées par l'agriculture sont autant de surfaces sur lesquelles la mise en place de panneaux photovoltaïque pourrait être envisagée.

La complexité en matière d'analyse, de mise en place mais aussi en matière d'aide est telle que chaque projet doit être analysé avec beaucoup d'attention. Il ne faut donc pas hésiter à prendre contact avec les facilitateurs (coordonnées à la fin du document) qui pourront, en toute neutralité, vous faire profiter de leur expérience pour vous aiguiller vers des documents de référence et vous donner des conseils spécifiques à vos projets.

III. La biométhanisation

La biométhanisation permet, quant à elle, de valoriser des matières d'origine agricole (effluents d'élevage, cultures énergétiques,...) pour produire de l'énergie sous forme d'électricité et de chaleur après cogénération.

Ce système ne peut être envisagé que dans des situations spécifiques proches d'une consommation importante de chaleur et où d'électricité. De plus, c'est une technologie coûteuse dont l'avenir dépendra à moyen terme de l'évolution du coût de l'énergie et à court terme des mesures de soutien dont elle peut profiter. Les personnes qui travaillent sur ce sujet peuvent vous guider dans vos réflexions.

IV. Les agro-combustibles

La possibilité d'utiliser des productions agricoles comme combustibles suscite de plus en plus d'intérêts. Des productions courantes telles que des betteraves ou des céréales pour produire du bioéthanol, du colza pour produire de l'huile-carburant voire du biodiesel, des céréales pour la combustion directe,... sont envisagées. D'autres cultures, moins connues, le sont aussi, c'est le cas, par exemple, du miscanthus, des Taillis à très courte Rotation,...

Pour l'instant, ces possibilités ne semblent pas encore concurrentielles par rapport aux énergies fossiles, mais elles font l'objet d'un soutien par les pouvoirs publics. L'évolution rapide dans le domaine, fait en sorte que des possibilités peu envisageables aujourd'hui pourraient devenir très intéressantes demain. Il est donc important de garder un œil sur cette évolution. L'ASBL Valbiom suit le sujet de près et peut fournir des informations très utiles aux personnes intéressées.

V. Les perspectives de l'étude sur le territoire du GAL

La piste du chanvre

Du chanvre va être cultivé sur le territoire du GAL en 2010 à raison de 10 ha. Ces 10 ha représentent environ 10% de la superficie contractée par chanvreco pour l'année 2010 (100 ha en 2010 et objectif de 1.000 ha à moyen terme). Le rôle du GAL va être de deux ordres : **appui technique** et mise en œuvre des possibilités de développement **d'autres voies de valorisation** de cette plante.

Le rôle d'appui technique sera rempli en se plaçant en intermédiaire entre les agriculteurs et le reste de la filière chanvre. L'objectif sera de garantir une gestion de qualité de cette culture encore peu connue. Ce travail de qualité sera une garantie de développement de la culture sur le territoire. Le GAL a, pour cela, établi de nombreux contacts (agriculteurs français cultivant du chanvre depuis plusieurs années, agronomes spécialisés (M. Couvreur (CRAW) et M. Toussaint (chanvrewallon), autres acteurs-clefs de la filière (M. Ernotte (chanvreco)) pour étudier et proposer des solutions à certains problèmes.

Concernant la recherche d'autres voies de valorisation, le GAL explorera les différentes pistes qui sont ressorties de l'étude et cherchera à les adapter à la réalité du territoire. Les pistes proposées sont concrètes et ne nécessitent pas d'investissements importants (pour limiter les risques) le tout en cherchant à créer un maximum de synergies entre les nouvelles idées et ce qui se fait déjà sur le territoire.

Certaines pistes crédibles sont d'ores et déjà envisageables, c'est le cas notamment de la production d'huile alimentaire de chanvre (possibilité d'utiliser le même matériel que celui utilisé pour le pressage du colza), la production de paille de chanvre valorisable en litière pour chevaux ou en horticulture. En outre, la possibilité de défibrer le chanvre fait l'objet d'une analyse mais celle-ci doit être très prudente dans le sens où les investissements dans ce cas sont élevés. Des possibilités d'utiliser du matériel moins coûteux sont à l'étude en ce moment, voire des possibilités de collaboration.

La piste du colza

La piste du colza est intéressante avec un marché garanti et qui semble rémunérateur. Le GAL s'occupe, actuellement, de trouver des possibilités de pressage à un coût acceptable en limitant un maximum les risques. D'autre part, le GAL servira de soutien pour garantir la production d'un produit répondant aux normes de qualité exigées et pour analyser les aspects légaux de cette production.

L'huile produite pourra être vendue à la commune de Gesves pour alimenter le moteur de cogénération de la Pichelotte et cela, au prix de ce marché spécifique qui est rémunérateur (si la qualité de l'huile est conforme). Cette production donnerait une plus-value intéressante au colza utilisé, de l'ordre de 100 €/ha (déduction faite de tous les coûts liés au stockage, transport et pressage de la graine de colza). Ce marché est limité à 16.000 l/an (15 ha de colza/an), c'est pourquoi l'investissement dans un système de pressage n'est pas envisageable pour le moment. Toutefois, des contacts sont pris avec d'autres acheteurs potentiels (cogénération en fonctionnement ou futur projet de cogénération).

N'oublions pas non plus la production de tourteau de colza qui est un aliment de très bonne qualité lorsqu'il est bien utilisé et qui s'inscrit dans une logique d'autonomie alimentaire qui cadre tout à fait dans le cadre d'un développement durable.

Autres perspectives

Les autres perspectives sont nombreuses (agro-combustibles, raccourcissement des filières de production,...) car tout évolue, de nouvelles opportunités se présentent. Il y a, par exemple, aujourd'hui des candidats acheteurs de miscanthus prêts à réaliser des contrats longue durée. Les prix proposés pour l'instant ne semblent pas rémunérateurs, qu'à cela ne tienne... on peut réfléchir à des solutions pour obtenir un prix de vente plus élevé ou à une diminution des coûts de production. Personne n'a, au sein du GAL, la Science infuse mais du temps et un réseau de contacts permettant de réfléchir à de nombreux problèmes.

VI. Contacts

Org.	Nom	E-Mail	Téléphone
GAL	F. Migeotte	migeotte.leader@skynet.be	083/ 67.03.41
CER	S. Pauly	s.pauly@cergroupe.be	084/ 22.02.67
CER	F. Corbiau	f.corbiau@cergroupe.be	084/22.02.67
Valbiom	D. Robinet	delphine.robinet@uclouvain.be	010/47.38.18
EF4	X. Walhin	xavier.walhin@EF4.be	081/25.04.80

